

La communauté protestante de Lacoste

sous l'Ancien Régime



Source : *Histoire des protestants de Provence* – E. Arnaud

Lacoste, Sivergues, Roquefure

Description :

Eugène ARNAUD, *Histoire des protestants de Provence et du Comtat Venaissin et de la Principauté d'Orange*, Paris 1884, réédition Slatkine Reprints 1979
Notices particulières sur les Églises de Provence et leurs annexes au XVII^e siècle
Tome I, pp 396-398

LACOSTE, Sivergues, Roquefure

(Viguerie d'Apt)

Cette Église semble avoir été longtemps unie à Gordes et l'était encore en 1609. Nous croyons qu'elle eut à souffrir de l'arrêt du Conseil du roi, du 3 mars 1634, qui supprima l'exercice à Joucas et autres lieux. Quoi qu'il en soit, le 18 décembre 1639, elle était de nouveau en possession du droit d'exercice et convint, avec les Églises de Joucas, Gordes et l'annexe de Murs, que François Vallanson, son pasteur, desservirait ces dernières Églises à condition qu'elles contribueraient à ses appointements, fixés à 400 livres. Cette convention subsista jusqu'en 1651, époque où Vallanson passa au service des Églises du Dauphiné. Les commissaires exécuteurs de l'édit de Nantes, de 1661, qui eurent à examiner les prétentions des syndics généraux du clergé de Provence touchant la suppression de l'exercice à Lacoste et la démolition de son temple, se partagèrent sur ce double objet et envoyèrent leur procès-verbal au Conseil du roi qui, par son arrêt du 4 mai 1663, ordonna la suppression de l'exercice et la démolition du temple.

En 1682, Lacoste comptait 222 habitants réformés (88 familles).

Annexes : Sivergues et Roquefure.

Sivergues

Cette communauté appartenait primitivement à un seigneur réformé, et l'exercice n'y fut pas d'abord contesté ; mais lorsqu'elle passa aux mains de Marguerite d'Adhémar de Monteil de Grignan, marquise de Sivergues, les syndics généraux du clergé de Provence et la marquise elle-même demandèrent aux commissaires exécuteurs de 1662 la suppression de l'exercice et la démolition du temple. Ils se fondaient sur ce que ce temple avait été bâti en face de l'église il y avait seulement seize ans ; que c'était une réunion de hameaux contigus à Lacoste et que jamais aucun ministre n'y avait résidé. Le commissaire catholique émit un avis conforme à cette prétention, à la réserve toutefois que le temple serait converti à un autre usage. Quant au commissaire protestant, il opina pour qu'il fût permis aux habitants réformés du lieu de prouver, comme ils le demandaient, que l'exercice avait été fait à Sivergues, en 1596 et 1597. Le procès-verbal de partage fut signé à Pertuis le 20 mai 1662 et renvoyé au Conseil du roi, qui ordonna, par son arrêt du 4 mai 1663, rendu en son Conseil, que le temple serait démoli et l'exercice supprimé.

En 1682, Sivergues comptait 94 habitants réformés (21 familles).

Roquefure (hameau d'Apt)

Les mêmes commissaires eurent aussi à se prononcer sur le droit d'exercice de cette Église. Le catholique demanda qu'il fût supprimé parce que Roquefure était un hameau dépendant de Sivergues et une simple annexe. Le protestant exprima sa surprise de ce que son collègue interdisait l'exercice à Roquefure quand les habitants réformés du lieu n'avaient pas même été cités à comparaître, et il émit l'avis que ceux-ci fussent admis à prouver qu'ils avaient joui de l'exercice en 1596 et 1597, mais qu'en attendant ledit exercice leur fût ôté. Le procès-verbal de partage, signé à Pertuis le 20 mai 1662, fut renvoyé au Conseil du roi, qui décida, par son arrêt du 4 mai 1663, que l'exercice serait supprimé à Roquefure.

En 1682, cette annexe comptait 16 habitants réformés (3 familles).

Il y avait aussi 24 habitants réformés (4 familles) à **Buoux** en 1682.

Pasteurs :

Pasteur de Sivergues : Bouon, 1561; Guillaume Cassy, 1566-1567.

Pasteurs de Lacoste :

- de Fargues ¹ 1561 (Lacoste et Roussillon réunies)
- André Busset 1615-1616
- Raphaël Gabet 1616
- Jacques Baille 1626-1638
- François Vallanson 1639-1651
- Pierre Chalier 1660-1668

Pasteurs de Sivergues :

- Bouon ² 1561
- Guillaume Cassy 1566-1567

¹ . Bernard APPY : Je n'ai pas retrouvé trace de ce pasteur.

² . Bernard APPY : Il s'agit du pasteur Jean BONON.